

3.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20231009-319912-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 23 octobre 2023

Publié le 26 octobre 2023

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 09 OCTOBRE 2023
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023**

Suite à la convocation en date du 27 septembre 2023

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Valérie LETARD, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Salim ACHIBA donne pouvoir à Monique EVRARD, Martine ARLABOSSE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Pierre-Michel BERNARD donne pouvoir à Grégory BARTHOLOMEUS, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie CLERC, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Josyane BRIDOUX, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Sébastien SEGUIN, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Doriane BECUE, Valérie CONSEIL.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Benjamin CAILLIET, Olivier CAREMELLE, Régis CAUCHE, Claudine DEROEUX, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Soraya FAHEM, Julien GOKEL, Mickaël HIRAU, Vincent LEDOUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie TONNERRE-DESMET, Jean-Noël VERFAILLIE.

OBJET : Attribution des dotations complémentaires aux collèges publics 2023

Vu le rapport DC/2023/340

Vu l'avis en date du 9 octobre 2023 de la Commission Education, culture, sport, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- de prévoir un montant de 3.44 M€, dans le cadre d'attribution des dotations complémentaires aux collèges publics, au Budget Supplémentaire 2023 ;
 - de valider les modalités d'attribution des dotations complémentaires 2023 pour l'ensemble des collèges publics, comme décrit dans le rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 02.

49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame COEVOET.

Vote intervenu à 18 h 04.

Au moment du vote, 50 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 16
Absents sans procuration : 16
N'ont pas pris part au vote : 0
Ont pris part au vote : 66 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0
Total des suffrages exprimés : 66
Majorité des suffrages exprimés : 34
Pour : 66 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Mesdames BAILLEUL et DECODTS, non inscrites)
Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion du 09 octobre 2023

OBJET : Attribution des dotations complémentaires aux collèges publics 2023

Le montant des dotations 2023 inscrit au BP du 20 et 21 mars s'élève à 40.02 M€.

Le montant des dépenses énergétiques constaté sur le début de l'année 2023 est supérieur à l'objectif défini.

D'une part, l'économie d'énergie estimée à hauteur de -10% n'a pas été atteinte : la consommation d'électricité a baissé de -4% et le gaz de -7% sur les premiers mois de 2023.

D'autre part, le coût de l'électricité 2023, connu après la fixation des chiffres du BP, est supérieur aux hypothèses retenues.

Il est proposé de prévoir un montant de 3,44 M€ au Budget Supplémentaire afin de compléter les crédits encore disponibles au sein de la Direction des Collèges afin d'accompagner les établissements qui seront en difficultés pour faire face aux dépenses de viabilisation et conformément aux engagements du Département.

L'attribution de la dotation complémentaire aux collèges sera déterminée après étude de la situation financière de chacun des collèges et de l'analyse de l'état des fonds de roulement réellement disponibles à l'issue de l'année scolaire 2022/2023 (jours estimés avec la neutralisation de la masse salariale).

Je propose au Conseil Départemental :

- de prévoir un montant de 3.44 M€, dans le cadre d'attribution des dotations complémentaires aux collèges publics, au Budget Supplémentaire 2023 ;
- de valider les modalités d'attribution des dotations complémentaires 2023 pour l'ensemble des collèges publics.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
16004OP001	16004E15	45 422 400	39 822 400	3 440 000

Christian POIRET
Président du Département du Nord